



L'éducation artistique au collège et au lycée,

**Comment l'école peut-elle réduire l'inégalité des jeunes dans
l'accès à l'art ?**

PEAC, options et spécialités artistiques:

Quelles pratiques ? Quels enjeux ?

Alors que le président de la République comme les ministres de la Culture et de l'Éducation nationale font de la culture à l'école une priorité et annoncent que d'ici la fin du quinquennat 100% des élèves de 3 à 18 ans devraient bénéficier tout au long de leur scolarité d'une éducation artistique et culturelle (EAC) « ambitieuse », qu'en est-il vraiment ?

Il y a malheureusement loin des discours et des intentions ministérielles à la réalité du terrain. Ateliers, clubs, options ou enseignements de spécialité, force est de constater tout d'abord la richesse et la diversité des dispositifs existants pour permettre l'accès de tous les élèves à une éducation et à une pratique artistique et culturelle. Mais comment fonctionnent tous ces dispositifs ? Avec quels moyens ? Peut-on parler pour autant de dispositifs présents de façon cohérente sur l'ensemble du territoire ? Comment faire dans le cas des établissements scolaires les plus éloignés des structures culturelles ?

Par ailleurs, au-delà des discours et de l'affichage politique, l'éducation et la pratique artistiques sont depuis plusieurs années profondément mises à mal par les réformes successives dans l'Éducation nationale et par la réduction drastique des moyens alloués au ministère de la Culture.

Loin de travailler de concert, les deux ministères semblent au contraire se renvoyer la responsabilité de la situation difficile dans laquelle se retrouvent bon nombre d'enseignants pour offrir une éducation artistique vraiment ambitieuse aux élèves.

La réforme du lycée et Parcours sup mettent en concurrence des options. Les élèves sont sommés de choisir alors même que certaines options sont beaucoup plus

valorisées que d'autres dans leur future orientation. L'école ne permet plus ce temps d'étude dégagé momentanément de la pression utilitaire.

Le stage propose de dresser un bilan de la situation, mais surtout de réfléchir collectivement aux possibilités et aux modalités de mettre en œuvre une éducation artistique exigeante pour tous, partout. Revendications syndicale, exigence du retrait de la réforme Blanquer, mais aussi pistes de réflexion et exemples de mises en œuvre réussies, voilà ce que nous chercherons à développer et à faire vivre à travers ce stage.

PLANNING DU STAGE

Lundi 2 mars 2020 : matinée

Introduction : contexte politique : un décalage entre le discours ministériel et la réalité dans les établissements

→ *L'EAC est mise à mal par les réformes et la réduction de moyens*

1) Présentation de travaux d'élèves de l'option théâtre du lycée Artaud

2) Présentation des dispositifs EAC : obligatoires, optionnels, spécialités

→ *L'EAC est mise à mal par la difficulté à mettre en place ces dispositifs (budget, éloignement géographique)*

→ *Exemple de mise en œuvre*

3) Comment offrir une EAC ambitieuse pour tous nos élèves du second degré ?

Mise en place d'un dispositif académique de réflexion sur l'éducation artistique, type cercle d'étude (site internet ou blog, rédaction d'une charte, réunions ou stages, si possible sous l'égide de la FSU)

Temps de pause (repas de midi) : auberge espagnole conviviale

Lundi 2 mars 2020 : après-midi

Création d'une performance revendicative à partir d'un atelier de pratique artistique danse-théâtre.